



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48858

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de renforcer le pilotage du réseau culturel, d'adapter ses moyens et de développer les synergies en améliorant le pilotage stratégique et la gouvernance nationale. Les rapporteurs proposent ainsi de modifier la dénomination de l'opérateur, par exemple « Agence de l'action culturelle extérieure-Institut français ». Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

## Texte de la réponse

La marque « Institut français » constitue aujourd'hui, après trois ans d'existence de l'opérateur, une référence pour l'ensemble du réseau culturel, mais également pour les partenaires français et étrangers de ce réseau, ainsi que le public à l'étranger. Il faut désormais capitaliser sur cette visibilité internationale qui identifie clairement l'Institut français comme l'opérateur pivot de l'action culturelle extérieure de la France. Le changement d'appellation « Institut Français » n'apparaît donc pas souhaitable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48858

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Français de l'étranger

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 février 2014](#), page 992

**Réponse publiée au JO le :** [1er juillet 2014](#), page 5513